PARTS OF THE ORIGINAL DOCUMENT

ARE OF POOR REPRODUCTIVE QUALITY

CERTAINES PARTIES DU DOCUMENT ORIGINAL

SONT DE PIÈTRE QUALITÉ DE REPRODUCTION

SIDBEC
RAPPORT ANNUEL
1986

ISSN 0712-1708
ISBN 2-550-17571-9
Dépôt légal – 2e trimestre 1987

SIDBEC

SON OBJET

«... poursuivre l'exploitation d'un complexe sidérurgique, seule ou avec des partenaires, dans le but d'assurer, dans des conditions de rentabilité, la consolidation et l'expansion de ses opérations, de telle sorte que soit encouragé le développement d'entreprises industrielles consommatrices d'acier au Québec».

(Loi n° 73, sanctionnée le 21 décembre 1979 par l'Assemblée nationale du Québec)

SES FILIALES EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE

Sidbec-Dosco Inc. et Sidbec-Feruni Inc.

SA FILIALE EN COPARTICIPATION

Sidbec possède 50,1 % du capital-actions de Normines Inc., une société minière en coparticipation. Celle-ci a mis fin à ses opérations en décembre 1984 en fermant ses installations minières du lac Fire et du lac Jeannine et en louant son usine de bouletage de Port-Cartier à La Compagnie Minière Québec Cartier.

SES INSTALLATIONS

Complexe de Contrecoeur

Équipements:

- usine de réduction comprenant deux modules dont un en exploitation
- trois fours électriques à arc
- un four poche
- deux machines de coulée continue à billettes
- une machine de coulée continue à brames
- un laminoir à chaud et un laminoir à froid
- un laminoir à fil machine et barres

Capacité:

- 1 300 000 tonnes de préréduit
- 1 200 000 tonnes d'acier primaire

Usine de Longueuil

Équipement:

- un laminoir à fers marchands

Capacité:

- 300 000 tonnes de produits finis

Complexe de Montréal

Équipements:

- un four électrique à arc
- une machine de coulée continue à billettes
- un laminoir à fers marchands
- tréfilerie
- tuberie

Capacité:

- 250 000 tonnes de produits finis

Usine d'Etobicoke

Équipements:

- tréfilerie
- clouterie

Capacité:

- 62 000 tonnes de produits finis

SES PRODUITS

Tôles et tubes:

- tôles et feuillards laminés à chaud et décapés
- tôles et feuillards laminés à froid
- feuillard pour tubes
- tubes, manchons et mamelons

Barres et profilés:

- barres: plats, ronds, carrés et barres de qualité spéciale
- profilés: profilés en U, cornières et autres profilés
- barres d'armature

Fil machine et produits dérivés:

- fil machine
- fil: gros et fin, clair, galvanisé ou recuit, en acier doux et dur
- clous
- boulons

Demi-produits:

- billettes
- brames

SON SIÈGE SOCIAL

300, rue Léo-Pariseau
Montréal (Québec)
H2W 2S7

MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 1986, le secteur manufacturier de Sidbec a réalisé un profit de 6,5 M$. Il s'agit du premier profit depuis 1974. Plusieurs facteurs ont contribué à ce résultat dont on peut se réjouir. Ce sont notamment:

le maintien d'un niveau d'activité élevé;

un bon mix de produits;

la poursuite de nos programmes de réduction des coûts, d'augmentation de la productivité et d'amélioration de la qualité;

la réduction du prix du gaz naturel;

l'esprit d'équipe, les efforts, les sacrifices et l'implication de chacun des employés vers un seul et même objectif, engager définitivement la compagnie dans la voie de la rentabilité.

STRATÉGIE DE REDRESSEMENT

Sidbec a connu les heures les plus sombres de son histoire en 1982, alors que les pertes consolidées furent de l'ordre de 152 M$ dont 67 M$ pour les seules activités manufacturières.

Il nous paraît opportun de rappeler brièvement les principaux gestes qui ont été posés et les orientations qui ont été données au cours des quatre dernières années pour assurer le redressement de Sidbec:

La fermeture des opérations minières de Normines Inc. le 31 décembre 1984. Il s'agit de la décision la plus importante, puisque deux tiers des pertes consolidées de Sidbec depuis 1978 étaient causées par son implication dans le secteur minier. C'était en même temps la décision la plus douloureuse, puisqu'elle devait entraîner la fermeture de la mine du lac Fire, du concentrateur du lac Jeannine et de la ville de Gagnon.

La fermeture d'installations dont la capacité était excédentaire ou qui étaient largement déficitaires. Ces installations, et l'année de leur fermeture, sont l'aciérie de Longueuil (1982), l'usine de poutrelles Truscon (1984), le petit module de l'usine de réduction à Contrecoeur (1984), et enfin la boulonnerie (1986) et la clouterie (1986) du complexe de Montréal.

L'amélioration du mix de produits vendus et le développement de nouveaux marchés. Les efforts ont porté sur tous les secteurs d'activités de l'entreprise, tant au niveau des tôles (augmentation de la capacité de production des tôles laminées à froid) que des tubes (introduction des tubes soudés par résistance électrique), des barres et profilés (développement des barres de qualité spéciale) et du fil machine et dérivés.

La réalisation d'un programme d'investissements de l'ordre de 77 M$ au cours de la période 1983-1986 axé sur l'augmentation de la productivité, l'amélioration de la qualité des produits et la réduction des coûts de production. Le volet le plus important de ce programme a été un investissement de quelque 28 M$ à l'aciérie de Contrecoeur.

Un contrôle rigoureux des coûts de main-d'oeuvre et des effectifs. Les effectifs totaux de Sidbec sont passés de 4200 en 1981 à 3130 en 1986, alors que les niveaux d'exploitation pour ces deux années étaient pratiquement équivalents. Cette réduction d'effectifs comprend une diminution du nombre d'employés non syndiqués d'environ 40 %. Comme nous l'avons mentionné dans le rapport annuel 1985, nos employés syndiqués ont appuyé financièrement l'entreprise dans ses efforts de redressement en acceptant, au printemps 1985, une convention collective de trois ans en vertu de laquelle l'augmentation de salaire est reliée exclusivement au maintien de la clause d'augmentation du coût de la vie.

FINANCEMENT

Au mois d'août 1986, une entente est intervenue entre Sidbec et RoyLease Limitée concernant un financement de 28 M$ par voie d'un contrat de location-acquisition à taux fixe échéant en l'an 2000.

SECTEUR MINIER

Le démantèlement de la ville de Gagnon, du concentrateur du lac Jeannine et des installations du lac Fire s'est poursuivi au cours de l'année. Les travaux devraient se terminer à l'été 1987.

Le 22 novembre 1986, le nom de la compagnie Sidbec-Normines Inc. a été changé en celui de Normines Inc.

ORIENTATION

Désengagée du carcan des opérations minières, Sidbec se définit comme une sidérurgie régionale ayant la taille d'un «mini-mill» et oeuvrant à la fois dans les produits plats et les produits longs.

En abordant l'année 1987, elle doit faire face, comme entreprise, à trois grands défis:

1) La rentabilité. Sidbec doit atteindre un niveau de rentabilité acceptable, année après année, et ce, dans chacune de ses opérations. En outre, elle doit assurer elle-même un développement ordonné sans l'aide financière de son actionnaire.

2) La qualité. Sidbec doit être en mesure d'offrir à ses clients une qualité constante conforme à leurs exigences et un service exceptionnel.

3) La participation et l'implication de tous les employés. La direction de l'entreprise doit faire en sorte que les employés soient mieux informés des objectifs de la compagnie, de ses résultats et de ses problèmes et qu'ils participent, avec leurs idées et leurs suggestions, à améliorer ses performances d'ensemble. La qualité de vie au travail s'en trouvera nécessairement améliorée. Il s'agit d'un programme qui a commencé il y a deux ans, mais qu'il faudra poursuivre avec beaucoup de détermination.

John LeBoutillier, président et chef de la direction, et Pierre Laurin, président du Conseil d'administration.

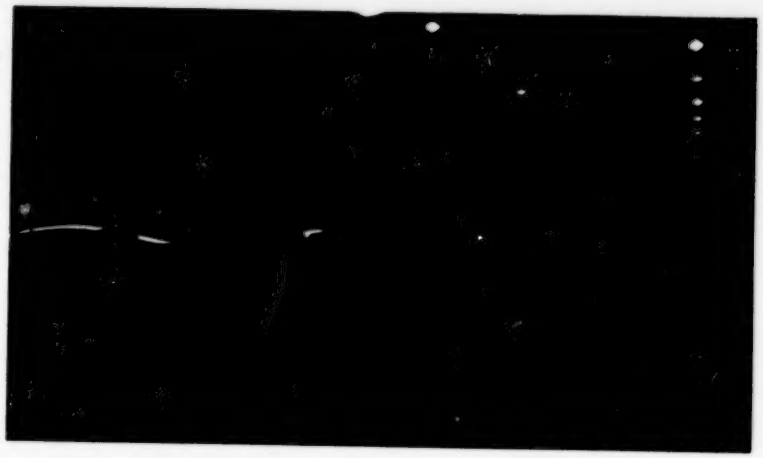

La déréglementation des prix du gaz naturel et la collaboration de Gaz Métropolitain Inc. ont permis à Sidbec-Dosco de réduire sa facture énergétique. Après avoir connu des augmentations effrénées entre 1978 et 1984, les prix du gaz naturel sont revenus à un niveau permettant à l'entreprise d'être concurrentielle. Exploitant l'une des deux seules unités de réduction directe des boulettes d'oxyde de fer en Amérique du Nord, Sidbec-Dosco ne saurait maintenir sa rentabilité sans des prix raisonnables pour le gaz naturel.

PERSPECTIVES POUR 1987

Une activité économique soutenue par des dépenses de consommation et par une bonne performance du secteur de la construction non-résidentielle au Québec et en Ontario nous permet d'entrevoir 1987 avec optimisme. Après quatre ans d'expansion continue, certains secteurs de consommation, particulièrement l'automobile, montreront des signes d'essoufflement au cours de la seconde moitié de 1987. Pour l'ensemble de l'année, nous prévoyons que la demande de produits sidérurgiques se maintiendra au même niveau que l'an dernier. Nous anticipons de plus une accumulation des stocks que détiennent les industries consommatrices d'acier dans la première moitié de l'année et une liquidation partielle dans la seconde.

L'accroissement du volume relatif des importations par rapport à la consommation apparente préoccupe tous les sidérurgistes du pays. Alors que plusieurs pays industrialisés ont mis en place des programmes visant à limiter les importations de produits sidérurgiques, le Canada apparaît vulnérable. Le Tribunal canadien des importations a reconnu cet état de fait en juillet dernier et a jugé qu'il était opportun de colliger des renseignements sur les importations de produits sidérurgiques. Un système de surveillance des importations a été mis en place et, outre le mérite d'offrir une information plus rapide que celle normalement disponible, facilitera la préparation de plaintes anti-dumping ou sur les droits compensatoires.

Le Canada, étant le seul pays exportateur d'importance à ne pas avoir signé d'entente de limitation volontaire de ses exportations aux États-Unis, fait l'objet de critiques de la part de groupes protectionnistes. Pourtant, au cours des dernières années, les producteurs canadiens de produits sidérurgiques ont fait preuve de retenue vis-à-vis du marché américain. Il apparaissait donc de plus en plus nécessaire de mettre en place un système pour identifier la source de la croissance des exportations d'acier du Canada. Pour conserver le libre accès au marché américain, les sidérurgistes canadiens, par l'entremise de l'Association canadienne des producteurs d'acier mise sur pied en 1986, ont convaincu le gouvernement canadien de la nécessité de mettre en place un système de surveillance des exportations qui permettra de différencier de façon claire les exportations de produits sidérurgiques canadiens de celles résultant de la réexportation de produits d'origine étrangère transitant par le Canada.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires tenue en juillet 1986, huit nouveaux administrateurs ont été nommés au Conseil d'administration, soit MM. Paul E. Dion, Michel Goulet, Pierre Laurin, madame Suzanne Leclair, MM. Marcel D. Legault, Michel Plessis-Bélair, Gilles Richard et Armand Turpin. Monsieur Pierre Laurin a été subséquemment nommé président du Conseil d'administration.

Nous voulons remercier les administrateurs dont le mandat a pris fin au cours de l'année pour la contribution qu'ils ont apportée aux affaires de l'entreprise. Plusieurs d'entre eux avaient siégé au Conseil d'administration depuis plusieurs années. Ce sont MM. Robert Cajolet (1985), Achille Houde (1982), Michel Labonté (1983), Pierre Laferrière (1982), J. Bernard Lavigueur (1977), Gaston Pothier (1985), J. Hugh Stevens (1973) et André Thibaudeau (1980). Nous tenons à souligner la contribution particulière de monsieur Lavigueur qui occupait le poste de président du Conseil depuis 1983.

Le Conseil d'administration et la direction tiennent à remercier sincèrement tous les employés pour leurs efforts constants, ainsi que les clients et les fournisseurs pour leur appui soutenu tout au long de l'année.

Le président du Conseil d'administration,

Pierre Laurin

Le président et chef de la direction,

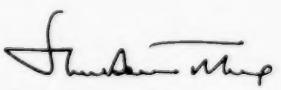

John LeBoutillier

Montréal, le 24 avril 1987

BILAN DE L'ANNÉE

RÉSULTATS FINANCIERS

Le secteur manufacturier a engendré un bénéfice net de 6 538 000 $ pour l'année 1986, alors que l'exercice précédent s'était soldé par une perte de 15 005 000 $ avant postes extraordinaires, ces derniers portant la perte nette à 51 666 000 $.

Les ventes se sont élevées à 519 629 000 $; elles avaient été de 494 781 000 $ en 1985.

PLAN DE REDRESSEMENT

Les dernières mesures devant compléter le plan de redressement amorcé en 1985 ont été mises en place.

PROFITS (PERTES) AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES
(en millions de dollars)

Au mois de décembre, le ministre de l'Industrie et du Commerce a ratifié un protocole d'entente passé entre Sidbec et le Syndicat des Métallos visant d'une part à assurer la survie du laminoir 18 pouces du complexe de Montréal et, d'autre part, à rendre l'entreprise plus concurrentielle en lui donnant plus de flexibilité dans l'utilisation de sa main-d'oeuvre. L'entente prévoit notamment des investissements de modernisation de 6 200 000 $ au laminoir, une réduction des effectifs syndiqués d'environ 10 % à l'échelle de l'entreprise et un programme d'indemnisation des personnes touchées par ces mesures.

La boulonnerie de Montréal a été fermée au mois de mars et la clouterie au mois d'août. Toute la production de clous de l'entreprise s'effectue maintenant à l'usine d'Etobicoke.

Les programmes d'investissement visant à réduire les coûts de production et améliorer la qualité des produits ont été poursuivis et des investissements totaux de 31 542 000 $ ont été réalisés en cours d'année. Parmi les projets les plus importants, il faut noter l'adaptation du four D au procédé de coulée excentrique par le fond et l'installation d'un four poche à l'aciérie de Contrecoeur, la modernisation du four et l'installation d'équipements de détection des défauts au laminoir à fers marchands de Longueuil, l'adaptation du laminoir à fil machine et barres de Contrecoeur au laminage de billettes de plus grosse section.

MARCHÉS

VENTES DE DEMI-PRODUITS ET DE PRODUITS FINIS
(en millions de dollars)

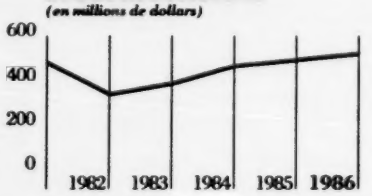

En 1986, l'entreprise a bénéficié d'une conjoncture généralement favorable. Les livraisons de produits finis et de demi-produits ont progressé de 2,7 % par rapport à l'année précédente. L'amélioration du mix de produits vendus et un affermissement modeste des prix de vente expliquent que l'augmentation du chiffre d'affaires, qui est de 5 %, soit légèrement supérieure.

Le secteur des tôles, qui a profité du niveau d'activité soutenu de l'industrie automobile, a connu une très bonne performance.

Le secteur des tubes a bénéficié de l'introduction d'une nouvelle gamme de produits, les tubes soudés par résistance électrique, complémentaire de la gamme existante de Sidbec. Le laminage de ces produits est actuellement sous-traité.

INVESTISSEMENTS
(en millions de dollars)

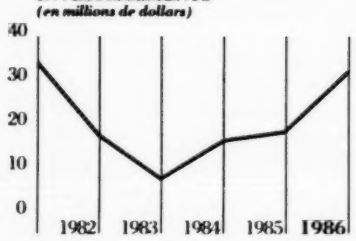

Le marché canadien des barres et profilés a connu un recul qui a touché les livraisons de Sidbec, tout particulièrement dans le domaine de l'acier d'armature. Les efforts de développement de nouveaux produits dans le secteur des barres de qualité spéciale ont été poursuivis de façon intense.

L'amélioration du mix de produits vendus et le développement de nouveaux marchés ont conduit à une progression appréciable du volume de ventes du secteur fil machine et dérivés.

Face aux pressions soutenues du mouvement protectionniste aux États-Unis et à un niveau préoccupant d'importations sur le plan intérieur, les quatorze producteurs canadiens ont créé l'Association canadienne des producteurs d'acier. Les buts premiers de cet organisme sont d'assurer que l'industrie continue à avoir accès au marché américain, un marché qu'elle a développé graduellement au cours des années, et de faire en sorte que les importations d'acier au Canada se fassent dans des conditions équitables.

EXPLOITATION

PRODUCTION ET LIVRAISONS
(en milliers de tonnes courtes)

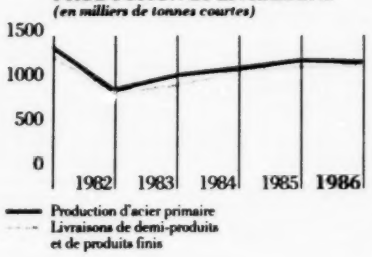

Bénéficiant d'un niveau d'exploitation généralement élevé et d'un mix de produits favorable, la majorité des centres de production ont affiché une performance supérieure à la moyenne. Certaines difficultés ont toutefois été éprouvées à l'aciérie de Contrecoeur et à l'usine de réduction.

À l'aciérie, la percée d'une poche de coulée au mois de mai a rendu l'une des machines de coulée continue à billettes inutilisable pendant une période de plus de deux mois. Cet incident, combiné aux arrêts requis par l'installation de nouveaux équipements et à la chute de productivité associée à leur période de rodage, a entraîné un déficit de production que l'entreprise a dû combler en achetant des brames et des billettes.

L'usine de réduction a connu une fréquence anormalement élevée de pannes d'ordre mécanique et a dû faire face à de nombreux incidents attribuables à la qualité de certaines de ses matières premières. Ces problèmes ont maintenant été corrigés.

En début d'année, tous les centres de production ont été pénalisés par de multiples interruptions dans l'alimentation en gaz et en électricité que provoquait un hiver très rigoureux.

ÉNERGIE ET MATIÈRES PREMIÈRES

ACHATS DE MATIÈRES PREMIÈRES
(en milliers de tonnes courtes)

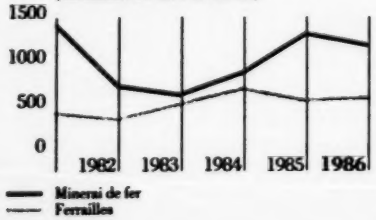

La déréglementation de l'industrie du gaz naturel a permis à Sidbec de conclure des ententes avantageuses avec les producteurs de l'Ouest canadien et Gaz Métropolitain Inc., le distributeur régional. Le plein impact de ces contrats, signés en cours d'année, ne se fera sentir qu'en 1987.

Au cours de l'année écoulée, Sidbec a bénéficié d'une quasi-stagnation du prix de ses matières premières résultant de la vive concurrence qui caractérise le marché mondial du minerai de fer d'une part et, d'autre part, du peu de variation dans le prix des ferrailles qui est en relation étroite avec le prix des produits finis.

QUALITÉ

La gestion de la qualité demeure une des hautes priorités de l'entreprise. Les programmes amorcés en 1985 ont été poursuivis, l'emphase étant mise sur l'assurance de la qualité, les techniques de contrôle statistique de fabrication et l'évaluation des coûts de la non-qualité.

Pour faire face aux exigences de la clientèle, une approche de gestion totale de la qualité impliquant les cadres de plus haut niveau a été mise sur pied.

RESSOURCES HUMAINES

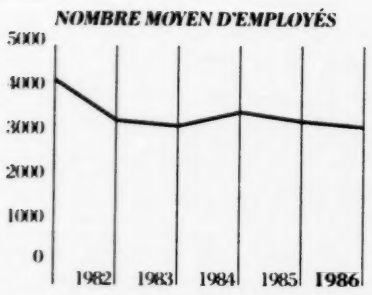

Les effectifs en fin d'année étaient en légère réduction par rapport à l'année précédente en raison principalement de la mise en application des mesures du plan de redressement.

En dépit des gestes difficiles qu'il a fallu poser, le syndicat et la direction ont réussi à maintenir un climat de saine collaboration. Un plan innovateur de règlement rapide des griefs a d'ailleurs été mis sur pied.

Une série de mesures visant à assurer une information adéquate aux employés et à garantir leur pleine implication ont été mises en place.

Les programmes de formation des cadres et employés horaires ont été activement poursuivis et ont porté essentiellement sur le contrôle statistique de fabrication et l'utilisation des nouveaux équipements installés en cours d'année.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Les implications pour Sidbec relatives aux activités abandonnées, incluant la participation qu'elle détient dans Normines Inc., se sont soldées par une perte nette de 17 000 $ pour l'exercice.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1986	1985	1984	1983	1982	1981
RÉSULTATS DU SECTEUR MANUFACTURIER						
(en milliers de dollars)						
Ventes	**519 629 $**	494 781 $	463 184 $	370 453 $	326 103 $	478 480 $
Coût des marchandises vendues	**459 122**	453 724	436 204	347 200	343 833	435 706
Intérêts	**29 220**	29 141	31 183	24 903	24 843	26 593
Amortissement	**24 749**	26 921	26 753	25 352	24 291	23 276
Bénéfice (perte) avant postes extraordinaires	**6 538**	(15 005)	(30 956)	(27 002)	(66 864)	(7 095)
Postes extraordinaires		(36 661)	(3 869)			
Bénéfice (perte) net	**6 538**	(51 666)	(34 825)	(27 002)	(66 864)	(7 095)
AUTRES DONNÉES FINANCIÈRES						
(en milliers de dollars)						
Actif à court terme	**224 587 $**	216 629 $	213 104 $	199 178 $	192 928 $	239 335 $
Passif à court terme	**173 970**	171 954	114 668	113 816	99 453	229 730
Immobilisations au coût d'acquisition	**531 995**	509 809	551 105	535 045	527 965	510 841
Immobilisations moins amortissement cumulé	**269 133**	262 392	306 426	316 345	334 141	341 144
Autres actifs	**60 937**	45 768	9 704	114 473	104 721	109 039
Acquisitions d'immobilisations	**31 542**	18 215	16 885	7 621	17 219	33 929
AUTRES DONNÉES						
Livraisons et production						
(en milliers de tonnes courtes)						
Livraisons de produits finis, brames et billettes	**1 170 t**	1 140 t	1 090 t	930 t	860 t	1 250 t
Production d'acier primaire	**1 200 t**	1 220 t	1 150 t	1 070 t	880 t	1 390 t
Effectifs moyens	**3 130**	3 260	3 480	3 180	3 300	4 190

RAPPORT DE LA DIRECTION DE SIDBEC AUX ACTIONNAIRES

Dans l'exercice de leurs responsabilités, les Conseils d'administration des compagnies du groupe Sidbec ont délégué la préparation des états financiers et, le cas échéant, des états consolidés, à leurs dirigeants respectifs.

Après vérification par des firmes de comptables agréés, les états ont été soumis aux Conseils intéressés qui les ont approuvés sur recommandation, dans la plupart des cas, de comités de vérification qu'ils avaient dûment constitués et mandatés.

De l'avis des soussignés, les états financiers ont été préparés consciencieusement en appliquant de façon constante et prudente les principes comptables généralement reconnus, notamment ceux énoncés aux notes qui accompagnent les états, et en utilisant toutes les informations disponibles au moment de la dernière révision.

Le vice-président,
Finances et Administration,
et trésorier,

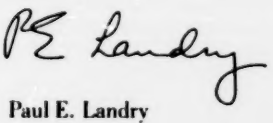

Paul E. Landry

Le président et chef
de la direction,

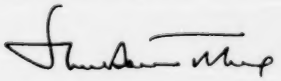

John LeBoutillier

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 1986

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À l'actionnaire
Sidbec

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Sidbec au 31 décembre 1986, ainsi que les états consolidés des résultats, du surplus d'apport, du déficit des secteurs d'activités continuées et abandonnées et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date, et nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, à la lumière des renseignements et des explications fournis et tel qu'il appert aux livres de la compagnie, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1986, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Les chiffres présentés pour fins de comparaison proviennent d'états financiers vérifiés par d'autres vérificateurs.

Comptables agréés

Poissant Pichard

Montréal
Le 11 février 1987

BILAN CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 1986

ACTIF

(en milliers de dollars)	1986	1985
Actif à court terme		
Comptes clients	**71 066 $**	77 556 $
Stocks *(note 3)*	**152 804**	138 799
Frais payés d'avance	**717**	274
	224 587	216 629
Subventions à recevoir *(note 4)*	**47 906**	33 652
Placement dans une société en coparticipation à la valeur de consolidation *(note 5)*	**10 939**	10 506
Immobilisations *(note 6)*		
Coût	**531 995**	509 809
Amortissement cumulé	**262 862**	247 417
	269 133	262 392
Autres postes	**2 092**	1 610
	554 657 $	524 789 $

PASSIF

Passif à court terme		
Découvert et emprunts de banque *(note 7)*	**94 670 $**	105 220 $
Comptes fournisseurs et frais courus	**68 973**	58 712
Versements exigibles à court terme sur le passif à long terme	**10 327**	8 022
	173 970	171 954
Dette à long terme *(note 8)*	**29 130**	28 536
Dette garantie par l'actionnaire *(note 9)*	**509 415**	523 893
Dû à l'actionnaire *(note 10)*	**66 111**	75 224

INSUFFISANCE DE L'ACTIF

Capital-actions		
Autorisé:		
56 500 000 actions à dividende différé, d'une valeur nominale de 10 $ chacune		
56 500 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 $ chacune		
Émis et payé:		
56 433 435 actions à dividende différé	**564 334**	564 334
Déficit du secteur d'activités continuées	**(283 285)**	(289 823)
	281 049	274 511
Déficit du secteur d'activités abandonnées	**(505 018)**	(549 329)
	(223 969)	(274 818)
	554 657 $	524 789 $

Au nom du conseil d'administration,

Administrateur **Administrateur**

RÉSULTATS CONSOLIDÉS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1986

(en milliers de dollars)	**1986**	1985
Ventes nettes	**519 629 $**	494 781 $
Dépenses		
Coût des marchandises vendues, excluant l'amortissement y afférent	**445 441**	434 510
Frais de vente et d'administration	**13 681**	19 214
Intérêts sur le passif à long terme *(note 9)*	**19 120**	24 207
Autres intérêts	**10 100**	4 934
Amortissement des immobilisations	**24 749**	26 921
	513 091	509 786
Bénéfice (perte) du secteur d'activités continuées avant le poste extraordinaire	**6 538**	(15 005)
Poste extraordinaire		
Perte résultant de la radiation d'éléments d'actif qui ne sont plus requis à la suite de la rationalisation du secteur d'activités continuées		(36 661)
Bénéfice net (perte nette) du secteur d'activités continuées	**6 538**	(51 666)
Secteur d'activités abandonnées		
Perte excluant la quote-part du bénéfice net de la société en coparticipation	**(450)**	(3 556)
Quote-part du bénéfice net de la société en coparticipation	**433**	3 682
(Perte nette) bénéfice net du secteur d'activités abandonnées	**(17)**	126
Bénéfice net (perte nette)	**6 521 $**	(51 540)$

SURPLUS D'APPORT CONSOLIDÉ
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1986

(en milliers de dollars)	**1986**	1985
Solde au début		
Apport du gouvernement de la province de Québec pour les activités minières abandonnées	**44 328 $**	48 800 $
	44 328	48 800
Virement au déficit *(note 11)*	**(44 328)$**	(48 800)$
Solde à la fin		

DÉFICIT CONSOLIDÉ DU SECTEUR D'ACTIVITÉS CONTINUÉES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1986

Solde au début	**289 823 $**	238 157 $
Bénéfice net (1985: perte nette incluant une perte extraordinaire de 36 661 000 $)	**6 538**	(51 666)
Solde à la fin	**283 285 $**	289 823 $

DÉFICIT CONSOLIDÉ DU SECTEUR D'ACTIVITÉS ABANDONNÉES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1986

Solde au début		
Solde déjà établi	**548 673 $**	598 052 $
Redressements de taxe sur le capital pour les exercices 1985 et 1984 suite à des cotisations	**656**	203
Solde redressé	**549 329**	598 255
Perte nette (bénéfice net) incluant la quote-part de la société en coparticipation	**17**	(126)
	549 346	598 129
Appropriation du surplus d'apport pour la réduction du déficit *(note 11)*	**(44 328)**	(48 800)
Solde à la fin	**505 018 $**	549 329 $

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE (NOTE 12)

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1986

(en milliers de dollars)	**1986**	1985
Exploitation		
Bénéfice (perte) avant poste extraordinaire	**6 538 $**	(15 005)$
Éléments n'affectant pas les fonds:		
Perte sur la vente d'immobilisations		41
Amortissement des immobilisations	**24 749**	26 919
Amortissement des autres postes	**150**	90
Variation nette des autres éléments hors fonds	**10 500**	7 125
	41 937	19 170
Perte extraordinaire		(1 381)
Marge d'autofinancement	**41 937**	17 789
Financement		
Emprunts à long terme	**28 000**	1 570
Dû à l'actionnaire	**6 587**	20 975
Versements sur le passif à long terme	**(33 851)**	(93 816)
	736	(71 271)
Investissement		
Acquisitions d'immobilisations	**(31 542)**	(18 215)
Produit de la vente d'immobilisations	**51**	7
Variation des autres postes de l'actif	**(632)**	(583)
	(32 123)	(18 791)
(Diminution) augmentation du découvert et emprunts de banque	**(10 550)**	72 273
Découvert et emprunts de banque au début	**105 220**	32 947
Découvert et emprunts de banque à la fin	**94 670 $**	105 220 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1986

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La compagnie, constituée selon la Loi sur les compagnies du Québec et régie à certains égards par une loi spéciale de la province de Québec, exploite des complexes sidérurgiques.

2. ÉNONCÉ DES CONVENTIONS COMPTABLES

Principe de consolidation:

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la compagnie et de toutes ses filiales.

Stocks:

Les produits en cours et les produits finis sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les matières premières sont évaluées au moindre du coût, du coût de remplacement et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les fournitures sont évaluées au moindre du coût et du coût de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Immobilisations:

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

Aménagement des terrains	4 %
Bâtiments	2½ % à 5 %
Matériel et outillage	4 % à 20 %
Matériel roulant	4 % à 25 %
Mobilier et agencements	10 %
Autres	5 % à 8 %

Autres postes:

L'escompte et les frais d'émission sur emprunts sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'emprunt auquel ils se rapportent.

Régimes de retraite:

Les frais de pension inclus dans les dépenses comprennent les contributions à la caisse de retraite pour les services présents ainsi que pour l'intérêt et l'amortissement du coût non pourvu des services passés.

Conversion des devises étrangères:

Les comptes en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon la méthode temporelle comme suit:

- les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan;
- les éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux en vigueur aux dates de transaction, à l'exception de l'amortissement qui est converti aux taux historiques; et
- les gains et les pertes résultant des fluctuations dans les taux de change sont reflétés à l'état des résultats au moment de leur réalisation, à l'exception des gains ou pertes non matérialisés relatifs à la dette à long terme qui sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle de la dette.

Contrats de location:

Les contrats de location à long terme à l'égard desquels la compagnie, à titre de preneur, conserve pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété des biens sont comptabilisés comme immobilisations. La valeur des biens et l'obligation correspondante relative à ces contrats de location-acquisition sont comptabilisées à la valeur actualisée des loyers minimaux futurs, suivant un taux d'escompte approprié.

3. STOCKS

(en milliers de dollars)	**1986**	1985
Produits en cours et produits finis	**96 079 $**	87 096 $
Matières premières et fournitures	**56 725**	51 703
	152 804 $	138 799 $

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

La direction estime que le gouvernement de la province de Québec a convenu de prendre à sa charge les frais financiers engagés pour son secteur d'activités abandonnées. Le ministre de l'Industrie et du Commerce a confirmé qu'il présentera au Conseil du Trésor les demandes de crédits budgétaires y afférents.

Ce montant d'aide gouvernementale a été présenté en diminution des dépenses d'intérêt relatives au secteur d'activités abandonnées. Cette subvention sera versée par le gouvernement de la province de Québec au moment où ces frais financiers seront déboursés par la compagnie.

Si le gouvernement décidait de verser un montant moindre, la réduction de la subvention serait imputée aux résultats du secteur d'activités abandonnées de l'exercice alors en cours.

5. PLACEMENTS DANS UNE SOCIÉTÉ EN COPARTICIPATION

Statut et activité de la société:

Au cours de l'exercice, la société a obtenu un certificat de modification l'autorisant à changer sa dénomination sociale Sidbec-Normines Inc. pour Normines Inc. La société en coparticipation, Normines Inc. est constituée selon la Loi sur les compagnies du Québec. Elle regroupe comme actionnaires Sidbec (avec une participation de 50,1 %), British Steel Corporation (International) Limited (filiale à part entière de British Steel Corporation) et La Compagnie Minière Québec Cartier (CMQC).

En vertu d'un protocole d'entente daté d'octobre 1984, la société en coparticipation a cessé ses opérations minières en décembre 1984, a fermé ses installations minières et a loué ses installations de Port-Cartier à la CMQC.

États financiers:

Le bilan ainsi que l'état des résultats et déficit de la société en coparticipation se résument comme suit:

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1986

	Total	Quote-part de la compagnie	
(en milliers de dollars)	**1986**	**1986**	1985
Actif			
Actif à court terme	**2 707 $**	**1 356 $**	3 328 $
Autres postes	**20 600**	**10 321**	9 994
	23 307 $	**11 677 $**	13 322 $
Passif et capital utilisé dans l'entreprise			
Passif à court terme	**1 472 $**	**738 $**	2 816 $
Capital utilisé dans l'entreprise	**21 835**	**10 939**	10 506
	23 307 $	**11 677 $**	13 322 $

RÉSULTATS ET DÉFICIT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 1986

	Total	Quote-part de la compagnie	
(en milliers de dollars)	**1986**	**1986**	1985
Revenus			
Cession d'éléments d'actif	**917 $**	**460 $**	2 952 $
Revenu d'intérêt	**178**	**89**	605
Autres			171
	1 095	**549**	3 728
Dépenses diverses	**231**	**116**	46
Subvention reçue du gouvernement du Québec	**13 500**		
Subvention remise à la Compagnie Minière Québec Cartier	**(13 500)**		
Bénéfice net	**864**	**433**	3 682
Déficit au début	**(685 887)**	**(360 504)**	(364 186)
Déficit à la fin	**(685 023)$**	**(360 071)$**	(360 504)$

Engagements:

La société en coparticipation a donné à bail les installations de Port-Cartier à la CMQC pour une période de 15 ans débutant le 1er janvier 1985, au loyer annuel de 1 $ pour les cinq premières années et selon un loyer proportionnel aux revenus de la CMQC provenant de la vente de boulettes pour le reste de la période. La CMQC pourra à sa seule discrétion mettre fin au bail après la période initiale de cinq ans et ce, en donnant un préavis de douze mois.

La société en coparticipation remettra (a) à la CMQC certains montants qu'elle recevra du gouvernement du Québec, et (b) au gouvernement du Québec, à compter de l'année civile 1990, la totalité du loyer proportionnel reçu de la CMQC pour les installations de Port-Cartier et ce, jusqu'à concurrence des montants reçus en (a) plus les intérêts courus.

Les actionnaires se sont engagés à payer ou à rembourser à la société en coparticipation certains coûts résiduels et les coûts éventuels d'une fermeture permanente de l'usine de bouletage, incluant le capital et les intérêts des obligations à payer.

Éventualités:

Des commerçants de la Ville de Gagnon réclament de la société en coparticipation des sommes excédant de 400 000 $ les provisions comptabilisées aux livres.

De l'avis de la direction de la société en coparticipation, les provisions comptabilisées aux livres relativement aux réclamations des commerçants de la Ville de Gagnon sont suffisantes.

Tout montant pouvant résulter du dénouement de ces incertitudes, serait imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

Immobilisations:

Au cours de l'exercice, la société a presque complété le démantèlement des installations à la mine de Fire Lake et au Lac Jeannine et ses éléments d'actif de la Ville de Gagnon. Ces sites seront transférés au gouvernement du Québec au cours du prochain exercice.

6. *IMMOBILISATIONS*

(en milliers de dollars)	1986		1985	
	Coût	Valeur comptable nette	Coût	Valeur comptable nette
Terrains	6 394 $	6 394 $	6 394 $	6 394 $
Aménagement des terrains	8 855	3 624	8 840	3 900
Bâtiments	101 481	44 348	100 880	48 248
Matériel et outillage	336 661	153 969	359 462	185 220
Matériel roulant	3 956	901	3 688	1 204
Mobilier et agencements	7 562	4 199	6 013	3 346
Autres	9 221	1 203	9 221	1 439
Construction en cours	26 695	26 695	10 616	10 616
	500 825	241 333	505 114	260 367
Matériel et outillage loués en vertu de contrats de location-acquisition	31 170	27 800	4 695	2 025
	531 995 $	269 133 $	509 809 $	262 392 $

7. *DÉCOUVERT ET EMPRUNTS DE BANQUE*

Les comptes clients et les stocks sont affectés à la garantie du découvert et des emprunts de banque.

8. DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)	**Versements exigibles à court terme**	**1986**	1985
Compagnie:			
Emprunt de banque remboursé à même le produit d'une opération de cession-bail			25 000 $
Obligation relative aux biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition à un taux d'intérêt de 8,23 %, remboursable par versements mensuels, échéant en l'an 2000 et garantie par une charge spécifique de premier rang de 15 000 000 $ sur l'usine de Longueuil	**1 170 $**	**27 440 $**	
Filiale – Sidbec-Dosco Inc.:			
Autres dettes		**2 204**	2 473
Filiale – Sidbec-Feruni Inc.:			
Obligations relatives aux biens loués en vertu de contrats de location-acquisition à des taux d'intérêt variant de 9,2 % à 13,2 %, remboursables par versements mensuels et échéant à différentes dates jusqu'en 1990	**407**	**1 063**	1 435
	1 577 $	**30 707**	28 908
Versements exigibles à court terme		**1 577**	372
		29 130 $	28 536 $

Les loyers minimaux futurs payables au cours des prochains exercices en vertu de contrats de location-acquisition s'établissent comme suit:

(en milliers de dollars)	
1987	*3 960 $*
1988	*3 717*
1989	*3 717*
1990	*3 551*
1991	*3 382*
1992 à 2000	*28 191*
Total des loyers minimaux futurs	*46 518*
Intérêts et taxes inclus dans les loyers minimaux futurs	*18 015*
	28 503 $

9. DETTE GARANTIE PAR L'ACTIONNAIRE

(en milliers de dollars)	Versements exigibles à court terme	1986	1985
Le gouvernement de la province de Québec a garanti le remboursement de capital et le paiement des intérêts des dettes qui suivent:			
Débentures à fonds d'amortissement détenues par la Caisse de dépôt et de placement du Québec:			
9¼ %, série «A», échéant le 15 décembre 1990	250 $	8 000 $	8 250 $
8¾ %, série «B», échéant le 15 juin 1991	250	8 250	8 450
9 %, série «C», échéant le 1er septembre 1991	250	8 250	8 450
10¾ %, série «D», échéant le 1er octobre 1989	5 000	15 000	20 000
10¼ %, série «E», échéant le 15 mai 1995	2 000	28 000	30 000
10¾ %, série «F», échéant le 16 février 1996	1 000	30 000	30 000
Emprunt de banque à terme, au taux bancaire préférentiel, remboursable par tranche de 20 000 000 $ le 26 avril de chacune des années jusqu'en 1993 inclusivement		140 000	160 000
Débentures sans intérêt, d'une valeur nominale de 184 987 000 $ (134 000 000 $ U.S.), échéant le 15 mai 1988, à la valeur escomptée au taux de 11,08 %		160 812	147 027
Obligations à escompte:			
Au taux d'intérêt de 7,6 %, échéant le 1er novembre 1995, d'une valeur nominale de 116 652 250 $ (84 500 000 $ U.S.), à la valeur escomptée au taux de 11,042 %		94 621	94 334
Au taux d'intérêt de 8,82 %, échéant le 30 août 1997, d'une valeur nominale de 29 411 765 $, à la valeur escomptée au taux de 11,15 %		25 232	25 032
	8 750 $	518 165	531 543
Versements exigibles à court terme		8 750	7 650
		509 415 $	523 893 $

Le versement exigible à court terme sur l'emprunt de banque à terme n'a pas été présenté dans le passif à court terme parce que la compagnie ne prévoit pas rembourser cet emprunt à même le fonds de roulement.

Les versements sur les débentures à fonds d'amortissement au cours des cinq prochains exercices, d'après les échéances et les exigences des fonds d'amortissement, s'établissent comme suit:

(en milliers de dollars)	
1987	8 750 $
1988	8 750
1989	9 250
1990	9 250
1991	14 500

Au cours de l'exercice, les dépenses d'intérêt sur le passif à long terme du secteur d'activités abandonnées ont été réduites d'une subvention de 26 406 000 $ (22 563 000 $ en 1985) et d'une subvention à recevoir de 17 245 000 $ (20 542 000 $ en 1985) du gouvernement de la province de Québec. La subvention à recevoir comprend également des montants correspondant à une perte reportée sur change étranger de 9 097 000 $ (12 088 000 $ en 1985) ainsi qu'à des frais d'émission reportés de 1 022 000 $ (1 022 000 $ en 1985).

10. DÛ À L'ACTIONNAIRE

(en milliers de dollars)	**1986**	1985
Dû à l'actionnaire, au taux bancaire préférentiel, remboursable en quatre versements respectifs de 18 476 000 $ le 29 mars 1987, de 12 100 000 $ le 31 mars 1988, de 28 837 000 $ le 11 juin 1988 et de 6 698 000 $ le 22 octobre 1988	**66 111 $**	59 524 $
Dû à l'actionnaire, sans intérêt, remboursé en 1986		15 700
	66 111 $	75 224 $

Le versement exigible à court terme n'a pas été présenté dans le passif à court terme parce que la compagnie ne prévoit pas le payer à même le fonds de roulement.

11. VIREMENT DU SURPLUS D'APPORT AU DÉFICIT

À la suite de résolutions des administrateurs, ratifiées par l'actionnaire, le déficit du secteur d'activités abandonnées a été réduit en 1984 de 98 000 000 $, en 1985 de 48 800 000 $ et au cours de l'exercice de 44 328 000 $ par l'appropriation du surplus d'apport. De la même façon, le déficit du secteur d'activités continuées a été réduit de 51 797 000 $ en 1984.

12. ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

L'état de l'évolution de la situation financière comprend les éléments de variation du secteur d'activités continuées et exclut par conséquent les éléments de variation du secteur d'activités abandonnées qui se détaillent comme suit:

(en milliers de dollars)	**1986**	1985
Exploitation		
(Perte nette) bénéfice net du secteur d'activités abandonnées	**(17)$**	126 $
Éléments n'affectant pas les fonds:		
Amortissement des immobilisations		2
Amortissement des autres postes		100
Quote-part du bénéfice net de la société en coparticipation	**(433)**	(3 682)
Variation nette des autres éléments hors fonds	**(8 196)**	(8 725)
Fonds utilisés	**(8 646)**	(12 179)
Financement		
Subventions à recevoir	**(14 254)**	(33 652)
Emprunts à long terme	**14 272**	266 393
Dû à l'actionnaire	**(15 700)**	15 700
Versement sur le passif à long terme	**(20 000)**	(263 560)
Surplus d'apport	**44 328**	48 800
	8 646 $	33 681
Investissement		
Placements dans une société en coparticipation		(21 502)$
Variations des liquidités		

13. ENGAGEMENTS

Les engagements de la compagnie et de ses filiales à l'égard de projets de construction et d'acquisitions de matériel et d'outillage s'élèvent approximativement à 23 000 000 $.

Les filiales en propriété exclusive pourvoient à différents régimes de retraite pour leurs employés. Des études d'actuaires-conseils démontrent que les engagements relatifs aux bénéfices des employés pour services passés excèdent le montant inscrit au passif du bilan d'environ 17 000 000 $ pour les bénéfices existant au 31 décembre 1986. Ces excédents sont amortis sur une période de cinq à quinze ans.

14. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SIDBEC ET SIDBEC-DOSCO INC.

CHARLES E. BEAULIEU
Sous-ministre,
Ministère de l'Industrie et
du Commerce,
Gouvernement du Québec

ROBERT DESPRÉS[1 2]
Président du conseil
d'administration,
L'Énergie Atomique
du Canada, Limitée

PAUL E. DION[4]
Avocat

MICHEL GOULET[1]
Directeur général,
Imprimerie Transmag Inc.

GUY LAFLAMME[2]
Président,
Les Industries de la Rive Sud Ltée

PIERRE LAURIN[1 3]
Président du Conseil
d'administration,
Sidbec et Sidbec-Dosco Inc.

JOHN LEBOUTILLIER[1 2 3 4]
Président et chef de la direction,
Sidbec et Sidbec-Dosco Inc.

SUZANNE LECLAIR[2]
Présidente,
Les Fourgons Transit Inc.

MARCEL D. LEGAULT[4]
Directeur général,
Legault, Mercier, St-Germain,
Pigeon & Associés

RAYMOND R. PINARD[1 3]
Vice-président directeur et
chef des exploitations,
Domtar Inc.

MICHEL PLESSIS-BÉLAIR[1 3]
Premier vice-président,
Finances et Administration,
Power Corporation du Canada

GILLES RICHARD[4]
Président,
Richard Frères & Cie Ltée

ARMAND TURPIN[4]
Président-directeur général,
Verval Ltée

[1] Membre du comité exécutif et de planification
[2] Membre du comité de vérification
[3] Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération
[4] Membre du comité des régimes de retraite

DIRECTION DE SIDBEC

PIERRE LAURIN
Président du Conseil d'administration

JOHN LEBOUTILLIER
Président et chef de la direction

PAUL E. LANDRY
Vice-président, Finances et Administration, et trésorier

PIERRE LACROIX
Secrétaire et conseiller juridique

DOMINIQUE POULIN-GOUIN
Secrétaire adjointe

DIRECTION DE SIDBEC-DOSCO INC.

PIERRE LAURIN
Président du Conseil d'administration

JOHN LEBOUTILLIER
Président et chef de la direction

PIERRE GOSSELIN
Vice-président, Production

GEORGES H. LAFERRIÈRE
Vice-président, Approvisionnement et Ingénierie

PAUL E. LANDRY
Vice-président, Finances et Administration, et trésorier

J.-PIERRE PICARD
Vice-président, Marketing et Ventes

SERGE WAGNER
Vice-président, Ressources humaines

PIERRE LACROIX
Secrétaire et conseiller juridique

DOMINIQUE POULIN-GOUIN
Secrétaire adjointe